

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

Séance du 20 mai 2021

<u>REPUBLIQUE FRANCAISE</u>			<p>L'an deux mille vingt et un le vingt du mois de mai</p> <p>A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.</p> <p>Présents : Françoise ALRIQ, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Christian GRAS, Dimitri OCTAVIE, Christian PICHOT-DUCLOS, Pierrick ROCHE, Félix ROCHE, Flore COUTURE, Magali CRAUSER, Danielle ROLLAND, Aurélien TISSIER, Alain BARRÉS, Robert PISSAVY, Laurent SAIGNIE</p> <p>Présents par procuration : Véronique BOREL donne pouvoir à Laurent SAIGNIE, Roland VIDAL donne pouvoir à Christian GRAS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE, Pierre JUILLARD donne pouvoir à Françoise ALRIQ, Eric TUPHE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Béatrice CHEVALLET donne pouvoir à Danielle ROLLAND</p> <p>Absent : Vanessa BESSON, Béatrice THOMAS.</p> <p>Secrétaire de Séance : Flore COUTURE</p>			
<u>DEPARTEMENT du CANTAL</u>						
Nombre de membres						
<table border="1"> <tr> <th>Afférents au Conseil municipal</th> <th>En exercice</th> <th>Qui ont pris part à la délibération</th> </tr> <tr> <td align="center">23</td> <td align="center">23</td> <td align="center">21</td> </tr> </table>	Afférents au Conseil municipal	En exercice		Qui ont pris part à la délibération	23	23
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération				
23	23	21				
<p>Date de la convocation : 10 mai 2021 Date d'affichage : 10 mai 2021</p> <p>Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0</p>						

OBJET : Sécurisation de la toiture du gymnase municipal, demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport

La Mairie de Murat souhaite poursuivre la sécurisation des toitures du pôle sportif Croix-Jolie. Il est nécessaire d'assurer l'étanchéité du gymnase avec un système innovant de surtoiture – le même que celui prévu en juin 2021 pour la piscine municipale. En effet les nombreuses fuites du toit sont un danger pour les équipements électriques, pour le terrain multisports et pour la sécurité des usagers.

Cet équipement de proximité est indispensable à la pratique du sport pour tous les habitants (dont une large part horaires pour la pratique féminine) avec les leçons d'EPS des établissements scolaires, les clubs de pratique fédérale et les activités des associations dans un territoire classé en zone de revitalisation rurale.

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

PLAN DE FINANCEMENT			
Dépenses	en euros HT	Recettes	en euros HT
Sécurisation et mise en étanchéité de la toiture	52 954.00 €	Conseil Région Auvergne-Rhône-Alpes	10 591.00 €
		Agence Nationale du Sport	10 591.00 €
		Autofinancement	31 772.00 €
Totaux	52 954.00 €	Totaux	52 954.00 €

<p>RF Sous préfecture de Saint Flour</p>
<p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/05/2021 015-200071702-20210520-DE_2021_071-DE</p>

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

Approuve le projet de travaux ;

Adopte le plan de financement indiqué ci-dessus ;

Sollicite les financements prévus pour ce projet ;

Dit que les travaux n'ont pas commencés à ce jour ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,



Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante:
www.murat.fr*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/05/2021 015-200071702-20210520-DE_2021_071-DE